

Séance du 30 avril 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 avril 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Uhaldeborde, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Taieb à Mme Candillier, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Aguerre présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** – Association Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs (JECPJ) en France – Désignation des représentants de la commune.

L'association Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs (JECJ) en France regroupe des communes de France, des institutions et des associations dans le but de favoriser la mise en valeur tant de la culture que du patrimoine juifs, que ce dernier soit immobilier ou mobilier. A ce titre, elle coordonne les différentes manifestations organisées lors des « Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs » auxquelles participent annuellement une trentaine de pays européens.

Bayonne possède un patrimoine juif important et remarquable, matérialisé notamment par l'inscription récente au titre des monuments historiques des bains rituels juifs ou Mikve situés 32 place de la République. C'est donc en toute logique que la ville adhère à cette association depuis 2006.

Il est demandé au conseil municipal de désigner les deux représentants de la commune auprès de l'association Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs (JECJ) en France.

Se sont portées candidates :

Majorité municipale : Marie-Hélène Chabaud-Nadin, Valérie Taieb.

Avec l'accord de l'assemblée conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, il est procédé à un vote à main levée.

MM. Murat, Uhaldeborde, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Nombre de suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

- Mme Marie-Hélène Chabaud-Nadin : 32 voix
- Mme Valérie Taieb : 32 voix

Sont désignées, à la majorité absolue, représentantes de la commune de Bayonne à l'Association Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs (JECPJ) en France :

- Mme Marie-Hélène CHABAUD-NADIN
- Mme Valérie TAIEB

Ont signé au registre les membres présents.